

Jun 2012

ALLONDRELLE LA MALMAISON



Retrouvez le petit journal et toutes les informations sur le site WEB de la Commune

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Rénovation de la mairie, bibliothèque, salles des associations, de musique et d'informatique....

la rénovation de la mairie de La-Malmaison est bien engagée. La toiture a été refaite à neuf, les portes et fenêtres ont été changées. Le gros œuvre (dalle de béton, escalier) est réalisé. Le secrétariat de mairie et la bibliothèque sont terminés. La rénovation des salles des associations, musique, salle informatique est en cours.

Les murs, les plafonds ont subi une cure de rajeunissement et sont isolés du froid et du bruit. Un mobilier neuf va venir équiper les salles de mairie ainsi que la bibliothèque et la salle des associations....

*A noter que cette rénovation est réalisée selon un plan de financement auquel **participe le FEDER (Fonds Européen de Développement Economique Rural) à hauteur de 41 268 €.** Cette participation de l'Europe s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'image et la redynamisation des zones après-mines.*

Nous aurons le plaisir d'inaugurer en 2012, un bâtiment modernisé, propre, assaini et agréable. Il sera ouvert à tous, dans sa partie réservée aux associations et aux jeunes. Cette inauguration sera aussi l'occasion de saluer le talent d'une jeune artiste photographe de la Commune qui profitera de cette cérémonie pour présenter les photos qu'elle réalise.

Le projet éolien est désormais en bonne voie. Le permis de construire a été délivré par le préfet de Meurthe-et-Moselle, le 26 décembre 2011. Le délai de recours de deux mois est désormais écoulé. Il n'y a eu aucune réclamation. Le projet va pouvoir se concrétiser. Courant avril, les premières fouilles vont être réalisées sur le site de construction. Comme je vous l'avais indiqué, la société Juwi va prendre en charge le terrassement et le comblement de la tranchée pour l'enfouissement des réseaux. En principe, le projet éolien sera fonctionnel pour avril 2013.

Après la fermeture d'une classe de maternelle, nous envisageons, dans le cadre du Syndicat du Pays de Charency-Vezin, une réflexion pouvant conduire à ouvrir une garderie de 7H00 à 8H30, de 11H30 à 13H30 et de 16H00 à 19H00 les jours de classe.

Nous souhaitons que cette proposition conduise un nombre plus important de parents à scolariser leurs enfants, dans le regroupement scolaire. Je rappelle que notre commune dispose d'outils pédagogiques très performants (informatiques notamment).

*Très cordialement,
J-F MARIEMBERG*

Etat Civil

Naissances :

- 4 janvier 2012 *Lily Rose DUCHENE, fille de Monsieur Grégory DUCHENE et Mademoiselle Dorothée JOURDAN 25, Rue du Château d'Eau.*
- 14^e février 2012 *Noé MALGRAS, fils de Monsieur Nicolas MALGRAS et Mademoiselle Bénédicte LAURENT rue des Cerisiers.*
- 11 avril 2012 *Alice BLANCHETETE, fille de Monsieur et Madame Jérémy BLANCHETETE 27, rue des Cerisiers*
- 20 mai 2012 *Joe CLASSENS, fils de Monsieur et Madame Leone CLASSENS, 1, rue du Bois La Dame.*

Meilleurs vœux de bonheur aux enfants et félicitations aux parents.

Décès :

- 8 mars 2012 *Monsieur Roger FANIEL 6, rue Jeanne d'Arc*
- 18 avril 2012 *Madame Yvette BERTIN, 5, rue Claire Fontaine*
- 3 mai 2012 *Madame Christiane FANIEL, 6, rue Jeanne d'Arc.*

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Arrivées :

- 21 janvier 2012 *Mademoiselle Karène SCHMIT 2, rue de la Providence.*
- 1^{er} mai 2012 *Mademoiselle Cécile RUER 7, rue de la Providence.*
Bienvenue aux nouveaux habitants.

Centenaire

Cérémonie d'anniversaire de Madame Marie PETHE qui a fêté ses 100 ans.



Nous lui souhaitons de vivre encore de nombreuses années.

L'activité du Conseil Municipal

Lors des réunions qui se sont tenues les 20 janvier, 19 février et 17 mars, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Conseil municipal en date du 20 janvier 2012.

1. PROJET EOLIEN :

Le maire rappelle que le permis de construire des éoliennes a été signé par Monsieur le Préfet en date du 26 décembre 2011. Le projet devrait voir le jour dans le courant de l'été 2012. Des négociations ont été menées avec la société JUWI afin de mettre au point deux documents importants :

- La convention d'autorisation à l'utilisation, au renforcement et à l'entretien des chemins communaux et à l'enfouissement de réseaux électriques sous la voirie communale. Ce document prévoit l'autorisation donnée par la commune au promoteur éolien d'aménager les chemins afin de permettre le passage et le stationnement d'engins et véhicules nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien. Par ailleurs, la commune autorise l'exploitant à enfouir les câbles dans les chemins ruraux, conformément au plan joint à la convention. La contrepartie est le versement d'une redevance annuelle de 24 000 € (actualisable selon une formule prévue à la convention). Un complément de rémunération est accordé à la commune d'un montant de 3 000 € par an indexés pour assurer l'entretien des chemins (fauchage et taille des haies). La convention prévoit l'entretien des chemins (remise en état initial après les travaux de construction, jusqu'au démantèlement complet du parc) par l'exploitant, à ses frais et dans les meilleurs délais. Cette convention est valable quel que soit l'exploitant ou le propriétaire du parc éolien.
- Des promesses de baux à construction feront l'objet d'une prochaine présentation en conseil. Celles-ci prévoient un loyer pour une éolienne et un poste de livraison électrique situé sur le terrain communal.

Le maire rappelle que la recette annuelle pour la commune, suite à la négociation intervenue dépassera les 80 000 € (actualisés chaque année). Le montant issu des contrats et conventions sera versé par l'exploitant en février. A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer la convention et en accepte les conditions.

2. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX, CHOIX D'UN BUREAU D'ETUDES.

Le maire explique au Conseil que la ligne à haute tension qui doit relier le parc éolien au poste ERDF situé à Longuyon passera à Allondrelle et non à La-Malmaison comme il le souhaitait.

C'est ERDF qui décide de l'emplacement de la ligne. Son critère de choix est la recherche de la distance de raccordement la plus courte. Cet enfouissement des réseaux doit conduire à remplacer, aux frais de JUWI, la conduite d'eau qui va du réservoir d'eau situé en face de la ferme du Varteiller au carrefour de la rue Claire Fontaine et de la Rue des Cerisiers, au niveau de la maison de D Blanchetête. Puis, de cet endroit, jusqu'à l'embranchement de la rue des Géraniums, la société JUWI s'est engagée à réaliser à ses frais la tranchée qui permettra à la commune d'enfouir les réseaux électrique, d'éclairage public, d'eau. La société procédera ensuite au remblaiement de la tranchée. La commune prendra à sa charge, les raccordements, les vannes permettant le branchement des habitations. Pour mener à bien et coordonner les travaux, un cabinet d'études est indispensable. Il s'agit de réaliser les plans agrégeant les divers réseaux existants, prévoir le passage des nouveaux

réseaux, coordonner l'intervention des entreprises, etc. Pour réaliser cette mission, le maire a interrogé trois bureaux d'études qui ont formulé une offre :

- LGA Concept d'Auboué,
- Techni'Conseil de Pont-à-Mousson
- Yxos de Guénange.

A l'unanimité, le conseil choisit le bureau d'études Techni'Conseil, le mieux-disant. Il autorise le maire à engager la commune avec ce dernier. Des crédits sont ouverts au compte 21, en investissement « études et travaux d'enfouissement des réseaux » à hauteur de 10 000 €. Le financement sera assuré au BP 2012.

3. REDEVANCE D'EAU REUTER JONATHAN.

Monsieur Reuter Jonathan est venu en mairie afin de solliciter du Conseil, l'annulation de sa facture d'eau. Il invoque le fait que pour réaliser la construction de sa maison, il a utilisé l'eau en provenance de chez son père. Or, en pratique, la commune a toujours fait cadeau de l'eau lors de la construction d'une habitation. Le montant de sa facture est de 43,12 €, correspondant à une consommation de 20 mètres cubes.

A l'unanimité, moins une abstention, le conseil accepte l'annulation de cette dette.

4. RENOVATION DE LA MAIRIE : IMPUTATION EN INVESTISSEMENT.

La rénovation de la mairie, salle des associations, bibliothèque a fait l'objet d'un marché par lots pour les travaux de gros œuvre, d'électricité, des courants faibles, de remplacement des ouvertures, des sanitaires et de réfection des sols. Un certain nombre de travaux sont faits en régie. Le maire souhaite imputer en investissement, les matériaux qui serviront aux travaux pour trois raisons :

- D'une part, il considère qu'il s'agit d'immobilisations par destination,
- D'autre part, compte tenu de l'importance des sommes en cause, l'imputation en investissement se justifie.
- Enfin, cette pratique permet de ne pas gonfler artificiellement le chapitre 011 par l'imputation du coût des matériaux puis leur transfert en fin d'année par l'opération de "travaux en régie".

En conséquence, les factures comportant les matériaux suivants seront imputées en investissement :

- Plaques de plâtre (BA13), plaques plâtre + polystyrène, vis, rondelles, lattes, sable, ciment, blocs portes, carrelages, tuyaux pvc, fixations, carreaux de plâtre, colle, gaines pour fils électriques, sous-couche, peinture, joint pour plaques de plâtre, etc.

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte les imputations en investissement. L'état des restes à réaliser en investissement produit à la trésorerie de Longuyon permet le financement des achats. Les crédits seront repris au BP 2012.

5. BAIL DE LA COMMUNE A MME THEISEN.

Un bail de location d'une parcelle de 3 HA située sur la parcelle au lieu-dit « le Haut-Chemin » lot n°2 a pour date limite, le 31 décembre 2011.

Madame THEISEN Irénée a décidé de participer à la société SCEA LEROY GUERIN créée le 9 septembre 2011. Cette dernière souhaite le transfert de ce bail à la société.

Le conseil rappelle qu'en sa qualité de propriétaire, il se réserve le droit d'attribuer les baux aux agriculteurs de la commune.

Le bail ayant expiré le 31 décembre 2011,

Le maire propose au conseil de choisir parmi les trois hypothèses suivantes :

1. relouer à l'intéressée,
2. transférer à la SCEA Leroy-Guerin
3. consulter la commission des agriculteurs afin de connaître sa proposition.

Le conseil, à la majorité souhaite consulter la commission « agriculture », afin de se déterminer sur le principe de la location de cette terre.

6. MOTION CONCERNANT LE PROJET ULCOS.

A la demande de la région Lorraine, le maire informe le conseil d'une motion présentée par cette dernière à la Commission européenne. Cette motion a pour but de rappeler au président de la commission européenne, notre intérêt et notre attachement au maintien de la sidérurgie dans notre région.

Le projet ULCOS (Ultra low carbon dioxine (CO2) Steelmaking) permettrait une réduction drastique des émissions de dioxine de carbone, de relancer et de pérenniser la filière sidérurgique Lorraine.

Les collectivités locales lorraines se sont engagées sur 5% du coût du projet : l'Etat Français, par l'intermédiaire du Gouvernement, a provisionné 150 millions d'€ dans le cadre du grand emprunt.

Une décision est attendue de la commission européenne sur ce dossier.

A l'unanimité, le conseil vote la motion dont le détail suit :

La région Lorraine, appuyée par tous ses partenaires locaux, entreprises, collectivités territoriales et la grande Région, demande à la commission européenne :

- d'entendre les démarches effectuées par les autorités politiques françaises, les collectivités locales et les organisations syndicales,
- de retenir dans le cadre du programme NER-3003 le projet ULCOS, « sous réserve que soit garantie la sécurité sur le très long terme de l'environnement en surface et en profondeur ainsi que celle des populations concernées par le volet « séquestration du projet », considérant dans ces conditions, qu'Arcelor-Mittal devrait reprendre rapidement l'activité du haut fourneau P6.

Conseil municipal en date du 17 février 2012

7. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE.

Le compte administratif de la commune et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	275 394, 45 €	143 154, 01 €
Dépenses	226 854, 47 €	123 932, 29 €
Résultat excédentaire	48 539, 98 €	19 221, 72 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

8. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT.

Le compte administratif du service des eaux et le compte de gestion se présentent comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	76 178, 46 €	131 750, 18 €
Dépenses	67 422, 07 €	66 914, 54 €
Résultat excédentaire	8 756, 39 €	64 835, 64 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces deux comptes.

Le maire est sorti au moment du vote.

9. O.N.F. – TRAVAUX D'ENTRETIEN 2012.

Le maire présente la proposition de travaux d'entretien en forêt communale suggérée par l'ONF pour 2012. Il s'agit d'une part de réaliser des cloisonnements sur les parcelles 24 et 26 pour 2 000, 00 € HT et d'autre part, de dégager des régénérations naturelles dans la parcelle 27 pour 4 600, 00 € HT ; A l'unanimité, le conseil accepte ces travaux. Les crédits seront prévus au budget primitif 2012.

10. LOCATION DE LA SALLE AU COMITE D'ENTREPRISE.

Le maire informe le Conseil, de la demande faite par le comité d'entreprise Lorraine Tube de Réhon. En effet, le comité d'entreprise réalise à ses frais, le tirage sur papier, du petit journal communal. Or, le comité loue chaque année, la salle polyvalente. Le comité souhaite que la commune accepte de faire un geste sur la location. Le maire propose, en contrepartie d'une **édition couleur** du petit journal, une mise à disposition de la salle à titre gratuit (location, électricité, gaz). A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

11. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU CCAS.

Le compte administratif du C.C.A.S. et le compte de gestion 2010 se présentent comme suit :

	Fonctionnement
Recettes	150.54 €
Dépenses	0.00 €
Résultat excédentaire	150.54 €

Le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, ces deux comptes.
Le Président est sorti au moment du vote.

Information au conseil

Recrutement d'un nouvel employé communal.

Le maire informe le Conseil qu'il a adressé à Pôle Emploi un courrier sollicitant ce service, en vue du recrutement d'un agent chargé des espaces verts et ayant des compétences en maçonnerie, plâtre, peinture, ... Des connaissances en électricité seraient également appréciées.

Une commission sera chargée de sélectionner le candidat. La lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae servira de base à l'entretien de sélection. Le candidat sélectionné sera pris à l'essai.

Conseil municipal en date du 17 mars 2012.

12. BUDGET PRIMITIF 2012 DE LA COMMUNE.

Le budget primitif de la commune se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	250 200, 93 €	340 182, 89 €
Dépenses	250 200, 93 €	340 182, 89 €
Résultat	0, 00 €	0, 00 €

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité, le budget.

Le Conseil décide également à l'unanimité, de voter les taux identiques à ceux de 2011 soit

TH : 11,23 %

TFN : 5,00 %

TFNB : 10,16 %

CET : 18,01 %

13. BUDGET PRIMITIF 2012 DU SERVICE DE L'EAU.

Le budget primitif du service de l'eau se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	36 316, 75 €	58 965, 36 €
Dépenses	36 316, 75 €	58 965, 36 €
Résultat excédentaire	0, 00 €	0, 00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget.

14. BUDGET PRIMITIF 2012 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT.

Le budget primitif du service de l'assainissement se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	36 157, 61 €	33 632, 90 €
Dépenses	36 157, 61 €	33 632, 90 €
Résultat excédentaire	0, 00 €	0, 00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget.

15. TERRAIN SITUE 5, RUE SAINT-NICOLAS.

Le maire a été sollicité par M. Gelhay pour l'acquisition de la parcelle de terrain située sur le domaine public entre l'ancien bâtiment de ferme et sa propriété rue Saint-Nicolas. Or, l'ancienne ferme n'a aucune propriété aux alentours. Le conseil souhaitait avoir l'engagement qu'une cession ne soit pas ultérieurement à l'origine d'un conflit entre différents propriétaires qui pourrait se traduire par la demande de fermeture des fenêtres sur la façade longeant le terrain objet du projet de cession. **Ce terrain doit être rattaché à l'ancienne ferme.**

Le maire donne lecture de la lettre de l'intéressé qui s'engage à ne jamais demander la fermeture des fenêtres du bâtiment, dans l'hypothèse où il n'en serait pas propriétaire. Par ailleurs, il propose un prix d'acquisition de la parcelle à hauteur de 1200 €, et s'engage à payer sur ses deniers les frais de géomètre et de notaire.

A l'unanimité, le conseil accepte la proposition et demande à ce qu'une clause soit intégrée dans l'acte de cession au propriétaire du bâtiment 5, rue Saint Nicolas, afin qu'à aucun moment ne soit demandée la fermeture des fenêtres, maintenant et dans l'avenir.

16. VOYAGE D'ETUDES DES ELEVES DE CM2.

Le maire informe le Conseil que le directeur de l'école de Colmey propose d'emmener les élèves en classe de découverte en Bretagne. Le financement de l'opération est assuré pour partie par une cotisation des parents d'élèves, le produit d'un repas organisé le 10 mars dernier, une quote-part prélevée sur la coopérative scolaire et enfin une participation des communes. S'agissant d'Allondrelle-La-Malmaison, la participation serait de 2016 €, soit 144 € par élève.

A l'unanimité, le conseil accepte la participation communale à ce voyage.

17. APPARTEMENTS COMMUNAUX.

Le maire propose d'équiper deux logements communaux, d'une cuisine équipée. Des devis ont été sollicités auprès de trois entreprises. Après négociation, la société ECO CUISINE propose l'offre la moins onéreuse. Elle s'est alignée sur la moins-disante et propose le montage gratuit de la cuisine.

A l'unanimité, le conseil accepte l'offre d'Eco-Cuisines.

18. PHOTOCOPIEUR MULTI FONCTIONS.

Le photocopieur multifonctions du secrétariat est en panne depuis plusieurs semaines. Plusieurs devis ont été sollicités. L'offre la moins onéreuse est celle d'un photocopieur HP laser jet Pro 400 C, d'un montant de 1230 € TTC.

A l'unanimité, le conseil accepte le devis et autorise le maire à passer commande.

19. LOCATION DE TERRES COMMUNALES.

Suite à l'arrivée à échéance du bail de Mme THEISEN, le conseil avait décidé, sur proposition, de réattribuer cette parcelle après avoir pris l'avis des agriculteurs. Une proposition a été faite par un conseiller, de louer les terres de préférence aux jeunes exploitants de la commune ou à ceux qui en ont le plus besoin. Une commission des agriculteurs a été réunie. Il ressort qu'un candidat s'est présenté pour la location. Néanmoins, M. LEROY, membre de la société Leroy-Guérin, société dans laquelle Mme THEISEN est sociétaire, est venu en mairie annoncer qu'il avait déjà ensemencé la parcelle.

Le maire propose de louer pour 2012, la parcelle à Mme THEISEN date ultime de la récolte. Ensuite, conformément au souhait du conseil, un nouveau bail sera signé avec un nouveau locataire. Le tarif de cette location reste basé sur le prix payé en 2011, actualisé pour cette année.

A la majorité, le conseil accepte la proposition.

Informations au conseil

20. RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE COMMUNAL DE VOIRIE.

Une annonce d'emploi a été adressée à Pôle-emploi à la fin du mois de février 2012 en vue de recruter un agent communal de voirie, ayant des compétences polyvalentes (maçonnerie, peinture, petite électricité,.....).

Plus de 25 demandes ont été envoyées en mairie. Une commission a reçu les candidats samedi 10 mars.

Il ressort que 4 candidats pouvaient correspondre à l'emploi. Il a été décidé de retenir Monsieur Thomas MANGIN. L'intéressé a été reçu par le maire samedi 16 mars matin afin de faire le point sur son contrat et sur les qualités que l'on attend de lui (travailleur, sérieux, discret, respectueux des horaires et du matériel...). Il est pris à l'essai pour 3 mois.

21. PROJET EOLIEN.

Le permis de construire a été signé par le préfet de Meurthe-et-Moselle le 26 décembre 2011. La décision pouvait être contestée pendant le délai de 2 mois. Ce délai est désormais écoulé, ce qui rend l'autorisation définitive. Des discussions sont actuellement en cours avec la société JUWI, le cabinet d'études, ERDF, France-Télécom, ... sur le montage juridique de l'opération d'enfouissement des réseaux qui va concerner le village d'Allondrelle.

Le maire rappelle que le choix du tracé a été fait par ERDF. Ce tracé est le plus court pour rejoindre le poste de raccordement de Longuyon. **C'est un impératif de réduction du coût du projet** qui a prévalu. Il faut savoir que le prix de revient d'une éolienne (tous travaux confondus) s'élève à 2 000 000 €. Le coût de l'opération (création des éoliennes, restauration des chemins en plaine, enfouissement des réseaux,...) sera pour JUWI de plus de 10 000 000 €. La société JUWI restera l'exploitant du projet, mais la propriété des éoliennes sera transférée à des établissements financiers, acquéreurs d'actions ou de parts sociales.

22. INTERCOMMUNALITE.

Le Groupe de travail CCPL-CC2R a été réuni vendredi 16 mars à Longuyon. Il a été discuté de l'organisation du travail pour les semaines à venir. Le groupe aura la charge d'envisager la rédaction d'un projet de territoire, de proposer les compétences à déléguer à la communauté fusionnée, de définir le périmètre de la communauté et la représentativité de chaque commune au sein du nouvel EPCI.

A noter que le préfet invite les conseillers communautaires le 22 mars 2012 à la sous-préfecture de Briey afin de leur présenter les modalités de la fusion, une analyse financière prospective de la future communauté fusionnée.

23. OPERATION « UNE ROSE ».

L'association loi de 1901 « UNE ROSE, UN ESPOIR » qui compte en Lorraine 25 sections s'implante dans le Pays-Haut.

Son but est d'organiser une manifestation un week-end en avril au cours de laquelle des motards, accompagnés de leur passagère, sillonnent les villages d'un secteur prédéterminé pour proposer des roses aux habitants en échange d'un don de 2 euros par rose.

Toutes les sommes recueillies sont remises à la Ligue Lorraine contre le cancer.

504 000 € ont été remis à la Ligue Lorraine contre le cancer en 2011. Depuis le début de l'opération en 1998, ce sont 2.442.640. € qui ont été versés à la Ligue.

Pour mener à bien une telle opération, l'association a besoin, dès maintenant, de bénévoles soit pour préparer et organiser l'administration, la gestion, la promotion, l'intendance, le suivi, la sécurité, la logistique.

Des bénévoles sont nécessaires pour préparer les roses, recevoir les participants et assurer avec les motards la vente des roses lors du week-end du 28 et 29 avril 2012. L'objectif pour le secteur : la vente de 2.500 roses.

Notre commune a décidé de s'investir dans cette noble cause, par l'intermédiaire du Club de l'Amitié et de faire du passage des motards un moment fort.

Nous envisageons d'installer devant les mairies un point vente de roses le 28 avril de 10H00 à 12H00.

24. BUDGET PRIMITIF DU CCAS.

Le Budget du C.C.A.S. 2012 se présente comme suit :

	Fonctionnement
Recettes	150.54 €
Dépenses	150.54 €

Le budget primitif est voté à l'unanimité.

L'activité du Maire, des Adjointes et des Conseillers.

4 janvier 2012	Groupe de travail CCPL-CC2R à Montigny-Sur-Chiers
10 janvier 2012	Rencontre du Préfet à Nancy
13 janvier 2012	CCPL / CC2R : groupe de travail sur l'intercommunalité à Baslieux.
20 janvier 2012	Conseil des écoles à Colmey en présence de l'Inspecteur de l'EN Longwy 2
20 janvier 2012	Conseil Municipal à 20H30.
21 janvier 2012	CCPL – Réunion du Bureau
23 janvier 2012	CCPL – Réunion du conseil communautaire.

L'activité du Maire, des Adjointes et des Conseillers.

24 janvier 2012	Conseil Général : plan collège à Longwy.
3 février 2012	Rencontre M. MERAT – projet éolien.
4 février 2012	Rencontre M. BARAT – devis
7 février 2012	Réunion en Sous-préfecture
8 février 2012	CCPL - Commission affaires culturelles CCPL – Commission petit patrimoine.
10 février 2012	Rencontre garde forestier.
17 février 2012	Conseil municipal
20 février 2012	Rencontre bureau d'études – enfouissement des réseaux.
24 février 2012	Rencontre M. RAMASSAMY – trésorier de la commune.
29 février 2012	Rencontre M. FURCY – ERDF Groupe de travail CCPL – CC2R à Baslieux.
2 mars 2012	Rencontre société Juwi : M. MERAT et M GUILBAUD. 18H00 réunion du Conseil d'écoles. Réunion au SMTOM
3 mars 2012	Commission agricole. Commission des travaux – suivi des travaux mairie de La-Malmaison – bibliothèque...
7 mars 2012	CCPL – Commission biodiversité CCPL – Commission Petit patrimoine.
10 mars 2012	Commission des Finances : préparation du budget communal. Repas école à Colmey ;
12 mars 2012	CCPL – présentation du SCOT par le bureau d'études Agape.
13 mars 2012	Rencontre Sté Didriche – travaux mairie – bibliothèque La-Malmaison. Réunion du SCOT à Réhon.
14 mars 2012	CCPL – commission biodiversité.
16 mars 2012	Réunion CCPL-CC2R en mairie de Longuyon.
17 mars 2012	Conseil municipal – vote des budgets primitifs de la commune.
20 mars 2012	CCPL - Commission des Affaires culturelles
22 mars 2012	Réunion avec le Préfet à Briey – fusion CCPL – CC2R
28 mars 2012	Réunion du SCOT à Briey – réunion au SMTOM
6 avril 2012	Rencontre expert assurance – borne incendie rue Claire Fontaine Rencontre M. MERAT (société Juwi)
7 avril 2012	CCPL – réunion du bureau. Anniversaire 100 ans Mme PETHE – cérémonie à la salle polyvalente.
12 avril 2012	Rencontre MM. MERAT, POULMAR'C – projet éolien – aspects financiers du projet.
13 avril 2012	Rencontre DRAC à La-Malmaison Réunion CAF – projet d'une garderie et d'une cantine – Réunion du Syndicat du pays de Charency-Vezin – vote du budget.

L'activité du Maire, des Adjointes et des Conseillers.

22 avril 2012	<i>Elections présidentielles 1^{er} tour</i>
24 avril 2012	<i>Réunion à la mairie de Virton : Transports SNCB vers Luxembourg au départ de Virton.</i>
27 avril 2012	<i>CCPL : Commission voirie.</i>
30 avril 2012	<i>Rencontre Mme Aubry Groupama</i>
2 mai 2012	<i>CCPL : commission biodiversité.</i>
6 mai 2012	<i>2^{ème} tour des Elections présidentielles.</i>
8 mai 2012	<i>Cérémonies du 8 mai à Charency-Vezin</i>
12 mai 2012	<i>CCPL : conseil communautaire à Saint-Jean-lès-Longuyon</i>
18 mai 2012	<i>Commission locale des Impôts</i>
19 mai 2012	<i>Commission de l'information – confection du petit journal. Opération « nettoyage de printemps » avec les jeunes nés entre 1993 et 2002 ;</i>
21 mai 2012	<i>Réunion sur l'intercommunalité à Mexy.</i>
22 mai 2012	<i>Réunion au Conseil Général : le projet territorial</i>
23 mai 2012	<i>CCPL – Réunion de bureau.</i>
25 mai 2012	<i>Assemblée générale des chasseurs.</i>
26 mai 2012	<i>Réunion du groupe de travail CCPL – CC2R</i>
1 ^{er} juin 2012	<i>Conseil municipal</i>

Calendrier des Festivités

<i>Date</i>	<i>Nature de l'activité</i>	<i>Organisateur</i>
9- 10 juin 2012	<i>Forains à La-Malmaison</i>	<i>Commune</i>
Juin 2012	<i>Sortie à l'étang Hottion de Charency-Vezin</i>	<i>Club de l'Amitié</i>
23 juin 2012	<i>Kermesse des écoles à Colmey</i>	<i>RPI de Charency-Vezin Allondrelle Colmey</i>
30 Juin 2012	<i>Tournois de football</i>	<i>FC AL</i>
23 juin 2012	<i>Couscous</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
1 ^{er} juillet 2012	<i>Fête Patronale de St Pierre - Vin d'honneur à la population à partir de 11H00</i>	<i>Comité des fêtes</i>
14 juillet 2012	<i>Fête nationale, cérémonie du souvenir des morts des guerres, vin d'honneur à la population, à partir de 11H00 à la salle polyvalente. Tous les habitants y sont conviés.</i>	<i>Commune</i>
21 Juillet 2012	<i>Feu d'artifices</i>	<i>Comité Franco-Belge</i>

Calendrier des Festivités

L'activité guitare trouve toujours son public, après trois années effectives.



La rénovation de la salle d'informatique à la mairie va commencer. Les cours d'informatique pourront reprendre à la rentrée de septembre.

[SEBASTIEN, FRANCOISE, JACQUES, MICHELE ...](#)

***Nous vivons à Allondrelle La Malmaison,
Nous avons le GASPL :
Groupe d'Achat Solidaire des Pays Lorrains,
en commun !***

De quoi s'agit-il ?

- **de se regrouper pour s'approvisionner en produits de qualité, sains, bios ou fermiers, directement chez des producteurs locaux ;**
- **de soutenir une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, sans pesticides ni engrais chimiques, sans OGM ;**
- **de permettre à un maximum d'agriculteurs, de producteurs, de vivre décemment de leur métier.**

L'adhésion au GASPL est de 24€ par famille et par an (12€ pour les petits revenus).

Elle permet :

- **de commander sur catalogue (regroupant plus d'une trentaine de producteurs) : pains, beurres, fromages, viandes, charcuteries, poissons, légumes, huiles, vinaigres, farines, miels, tisanes, jus de fruits, vins, bières, thés, café, épices (...)**
 - ⇒ ***livraison tous les 15 jours, le jeudi de 17h à 19h30, salle des fêtes des Gaillots de Villers la Chèvre.***
- **De s'abonner à des paniers de légumes (produits par 16 producteurs locaux) : 6 légumes de saison différents, toutes les semaines, et 11 sacs de 5 kg de pommes de terre sur 9 mois, soit 37 paniers en tout.**
 - ⇒ ***17 euros le panier, chaque semaine, de mi juin à fin février, à retirer à Villers la Chèvre, les jeudis entre 17 h et 19h30.***

L'association emploie un salarié et compte parmi ses adhérents une trentaine de bénévoles qui se partagent les tâches : réception ou enlèvement des produits, distributions des commandes et des paniers de légumes, comptabilité, commandes, accueil, visites aux producteurs, initiatives pédagogiques, interventions dans les écoles (...)

Si vous voulez :

- **préserv**er votre santé et celle des agriculteurs et producteurs qui nous nourrissent,
- **préserv**er notre environnement commun,
- **permettre** le maintien et le développement d'une production locale de qualité,

ou si, agriculteurs, vous êtes intéressés par notre démarche :

Pour tout renseignement :

GASPL 5 rue des écoles 54870 Villers la Chèvre

Contact@gaspl.eu

06 48 83 97 77 ou 03 54 42 95 40

**Sébastien Lepage, Françoise Le Louarn,
administrateurs au Gaspl**

Opération « Nettoyage de Printemps »

La commune, le Club de l'Amitié ont signé cette année encore une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle dont le but est de réaliser une opération pédagogique envers la jeunesse. Cette année, nous avons choisi de ramasser les débris jetés par les automobilistes le long des routes départementales qui mènent à chacun de nos deux villages. Le succès était au rendez-vous puisque nous avons eu le plaisir de compter parmi les bénévoles, 27 jeunes et 14 adultes accompagnants. La récolte fut abondante.



Pour récompenser les jeunes qui sont intervenus depuis trois ans sur les différents chantiers menés avec la commune (abri routier à La-Malmaison, retrait de protections aux arbres et nettoyage de printemps), nous projetons une sortie. Une réunion très prochaine va nous permettre de décider.

Les travaux en mairie



Rénovation de la mairie , bibliothèque, salles des associations, de musique et d'informatique....



L'opération de rénovation de la mairie est en cours. Les passionnés de lecture peuvent désormais revenir à la bibliothèque. En l'attente de la fin des travaux, cette salle sert également aux associations et notamment au club de l'Amitié pour ses réunions du jeudi après midi.

Le financement des travaux prévisionnel est de 108 000 €. L'Europe, au travers du Fonds Européen de développement rural (FEDER) participe à l'opération à hauteur de 41 268 €.

D'autres sources de financement viennent s'ajouter : 10 000 € en provenance de la réserve parlementaire et 22 742 € du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Enfin, la commune assure la prise en compte de la différence soit : 30 032 € HT auxquels s'ajoute la TVA : 21 169 €.



La bibliothèque en cours d'installation



Le nouveau secrétariat de mairie ;



Vous pouvez recevoir le prochain petit journal par messagerie électronique en donnant en mairie, votre adresse mail.